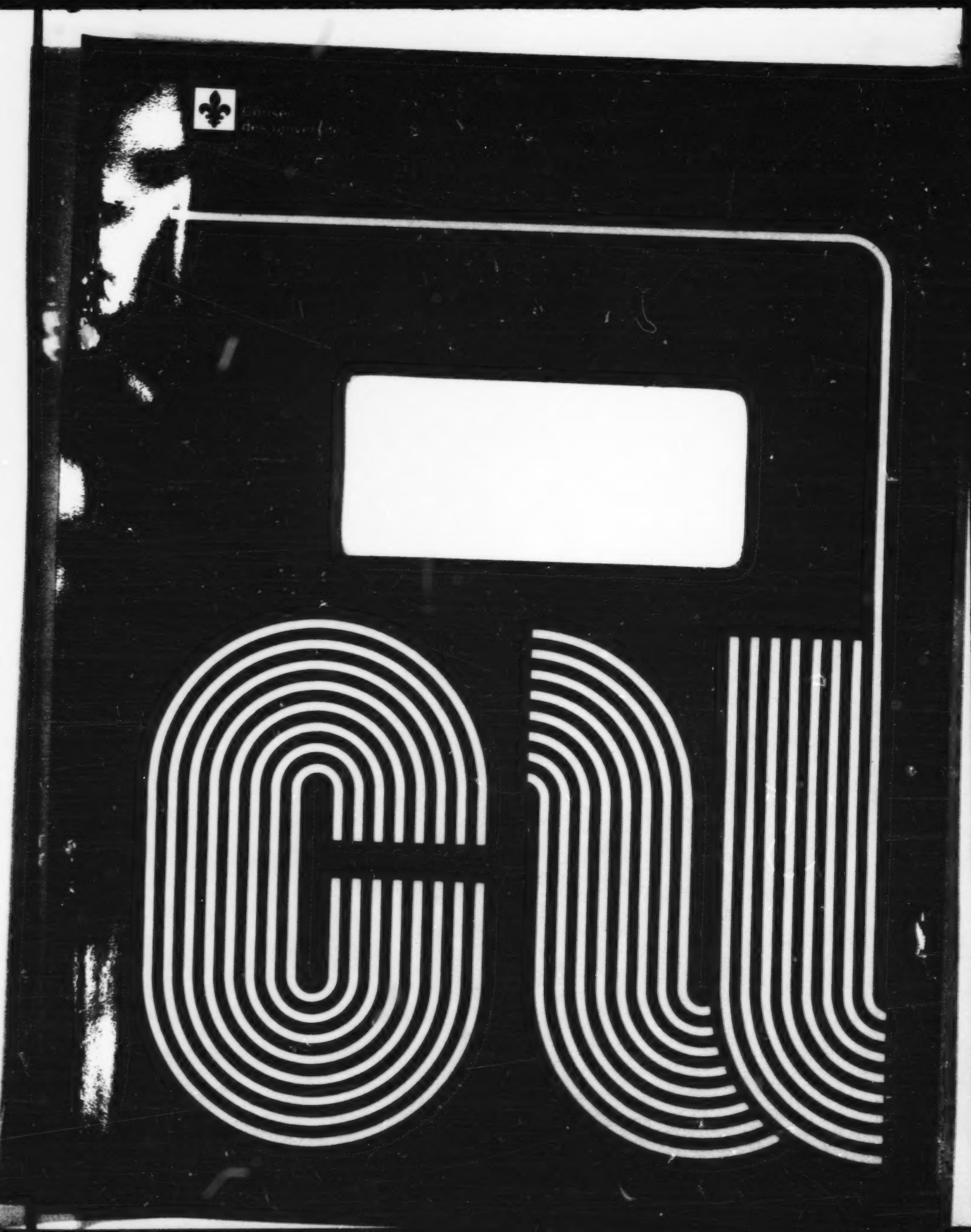
Gouvernement du Québec

Table des matières

1. Avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur l'opportunité d'implanter à l'Université du Québec à Hull un projet de baccalauréat en sciences sociales 1

1.1 Identification du programme 1

1.1.1 Nom du programme 1

1.1.2 Appellation et abréviation du grade 1

1.1.3 Nom de l'établissement 1

1.2 Description de la situation 2

1.3 Evaluation du programme 4

1.3.1 Evaluation de qualité 4

1.3.2 Evaluation d'opportunité 6

1.3.3 Conclusions 10

1.4 Recommandation 15

2. Avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur l'opportunité d'implanter à l'Université du Québec à Trois-Rivières un projet de baccalauréat en génie mécanique manufacturier 17

2.1 Identification du programme 17

2.1.1 Nom du programme 17

2.1.2 Appellation et abréviation du grade 17

2.1.3 Nom de l'établissement 17

2.2 Description de la situation 18

2.3 Evaluation du programme 19

2.3.1 Evaluation de qualité 19

2.3.2 Evaluation d'opportunité 20

2.3.3 Conclusions 23

2.4 Recommandation 27

1. **Avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur l'opportunité d'implanter à l'Université du Québec à Hull un projet de baccalauréat en sciences sociales**

1.1 Identification du programme

1.1.1 Nom du programme

Baccalauréat en sciences sociales.

1.1.2 Appellation et abréviation du grade

Bachelier ès arts (B.A.).

1.1.3 Nom de l'établissement

Université du Québec à Hull (U.Q.A.H.).

1.2 Description de la situation

L'Université du Québec à Hull, qui offre déjà les cinq (5) programmes suivants dans le secteur des sciences sociales.

- certificat de 1er cycle en travail social,
- certificat de 1er cycle en animation,
- certificat de 1er cycle en gérontologie,
- certificat de 1er cycle en économique,
- baccalauréat en travail social,

a présenté au Comité des programmes, en octobre 1982, un projet de nouveau programme de baccalauréat en sciences sociales en vue de son implantation en septembre 1983.

Tel qu'indiqué à la page 35 du dossier, les objectifs de ce programme seraient décrits comme suit dans l'annuaire de l'UQAH:

"L'objectif principal du programme est de donner à l'étudiant une formation générale de 1er cycle en sciences sociales lui permettant d'avoir une compréhension globale des phénomènes sociaux qui l'entourent et de contribuer à la recherche collective de solutions originales aux problèmes sociaux.

Cette formation générale sera entre autres colorée de préoccupations en écologie sociale.

A cet effet, l'étudiant aura acquis un esprit d'analyse ouvert, souple et rigoureux et des méthodes de travail systématiques; il aura

développé son sens créatif et des habiletés pour intervenir sur les systèmes sociaux. Enfin, l'étudiant aura approfondi ses connaissances dans un champ disciplinaire de son choix."

1.3 Evaluation du programme

1.3.1 Evaluation de qualité

Deux (2) des trois (3) experts consultés par l'Université du Québec sur la qualité du programme ont émis un avis favorable sur le projet soumis par l'UQAH. Il faut d'ailleurs préciser que le jugement du troisième expert s'est appuyé sur des motifs d'opportunité et non de qualité; sa conclusion s'avère très explicite à ce propos:

> "Ma conclusion sera brève. D'une part je m'oppose à l'implantation d'un tel programme pour des raisons d'opportunité. D'autre part je considère que ce programme est paradoxalement le plus intéressant de tous les programmes analogues que j'ai eu l'occasion de connaître dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec."

Deux (2) arguments majeurs ont été utilisés par ces experts pour justifier le brevet de qualité décerné au projet.

L'aspect pluridisciplinaire du programme a été retenu comme l'un de ses éléments positifs par la totalité des experts. L'un d'entre eux, par exemple, a écrit ce qui suit:

> "Le programme apporte un contrepoids intéressant à la spécialisation excessive que l'on reproche à plusieurs programmes actuels."

L'intérêt de l'approche écologique a également été souligné par deux (2) experts. Voici en quels termes l'un des experts a soutenu ce choix:

> "Son caractère écologique répond à un besoin majeur de notre société dans le domaine des sciences humaines. L'approche systémique que cela suppose m'apparaît la seule alternative par rapport à l'impossibilité d'intégrer présentement les données produites par les disciplines particulières."

Deux (2) des experts se sont également prononcés sur un troisième élément du programme, de manière favorable, avec peut-être un peu moins d'insistance. C'est ainsi que l'un d'entre eux s'est déclaré bien impressionné par "la variété des expériences et des formations" de l'équipe professorale et qu'un autre estime qu'une "analyse détaillée... des curriculum vitae permet de penser que le programme annoncé peut devenir une réalité concrète et permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs".

En ce qui concerne les critiques formulées le plus souvent par les experts, il faut indiquer maintenant que ceux-ci ont suggéré l'ajout d'un certain nombre de cours, chacun étant toutefois guidé dans ses conseils par sa propre formation et ses préoccupations professionnelles particulières. L'UQAH a tenu compte de ces remarques en ajoutant quatre (4) nouveaux cours obligatoires au tronc commun:

- ANT 1003 anthropologie culturelle,
- ECO 1003 économie et développement régional,
- AUR 1003 aménagement du territoire urbain,
- HIS 1003 histoire et identité régionale.

1.3.2 Evaluation d'opportunité

Les trois (3) experts consultés par le Comité des programmes sur l'opportunité du projet de l'UQAH ont tous exprimé leur accord avec l'approche pluridisciplinaire retenue. Laissons-leur le soin de justifier leur opinion.

- "There is no question that the program as proposed (pp. 1-36) is important within the academic or scientific context. The disciplines represented by the social sciences are all relatively new, and the problems to be addressed by them are enormous. Clearly we need more well trained persons to deal with these problems.

  The interdisciplinary aspects of the program provide a valuable contribution to this end. The academic problems cannot be neatly divided into disciplines, making an interdisciplinary approach most appropriate."

- "Enfin, ces objectifs étant mis en regard de l'état de développement actuel de l'UQAH, consolider l'enseignement et la recherche dans le secteur des sciences sociales en général, pour le moment négligé au profit d'approches professionnelles plus étroites.

  Je ne saurais affirmer avec trop de force mon accord avec ce dernier objectif. S'il est nécessaire, en ces temps de crise, de répartir nos rares ressources avec une sagacité accrue, il faut se garder de conclure qu'on peut de dispenser des sciences sociales. Cette crise elle-même révèle

les limites de nos modes de fonctionnement spécialisés, de même que l'absolue nécessité où nous sommes de réaménager la division du travail, de recréer des perspectives globales, de renouveler notre pensée. Les sciences sociales, surtout si elles dépassent leurs propres cloisonnements disciplinaires, peuvent faire une large contribution à ces transformations."

- "L'idée est bonne de vouloir créer un baccalauréat général en sciences sociales, plutôt que de développer une ou quelques sciences sociales particulières. Cette formation, que donnaient les Facultés des sciences sociales, à leur origine, est sans doute aussi valable que les formations plus spécialisées qui sont données maintenant. De plus, elle est appropriée aux années qui viennent. Avec un marché du travail restreint et l'incertitude qui existe, à l'heure actuelle, sur la place des sciences sociales dans la société de demain, une formation générale en sciences sociales est un bon pari à faire, dans l'attente d'une situation plus claire. Je connais beaucoup d'étudiants qui se donnent une formation de ce genre, à l'Université Laval, et de façon générale ils me semblent aussi bien préparés au travail que ceux qui sont engagés dans des voies plus disciplinaires."

Cependant, tous les experts, après avoir affirmé leur intérêt pour le type de programme élaboré par l'UQAH, ont estimé insuffisantes les ressources humaines actuellement disponibles. En effet, d'après eux plusieurs disciplines sont sous-représentées au sein de l'équipe professorale ou ne le sont pas du tout, aucun professeur n'est spécialisé en écologie sociale et le niveau de qualification académique moyen est assez faible. Dans les quelques paragraphes qui vont suivre, seront reproduites les critiques rédigées en ce sens par l'expert qui s'est montré le plus explicite et en même temps le plus sévère:

> "En premier lieu, la distribution disciplinaire des spécialités des professeurs mentionnés comme ressources humaines disponibles ne correspond en rien à l'enseignement à donner. On compte au nombre des plein temps, sur 17 personnes, deux (2) spécialistes des sciences sociales fondamentales seulement. Quatre (4) autres proviennent des sciences sociales professionnelles (service social et relations industrielles), trois (3) de l'administration, six (6) de la psychologie, qui n'est pas que je sache considérée comme une science sociale, un (1) de l'informatique et un (1) de la théologie. Le document mentionne bien que de nouvelles ressources seront nécessaires pour combler quelques lacunes en sociologie et en sciences politiques (p. 53), mais il me semble plutôt que le personnel adéquat pour enseigner les 40% de cours de sciences sociales fondamentales fait presque totalement défaut. La situation n'est pas substantiellement altérée si on prend en compte les

ressources humaines à temps partiel, qui ajoutent deux (2) spécialistes des sciences sociales fondamentales, mais aussi deux (2) administrateurs et un (1) autre psychologue.

Du côté des enseignements d'écologie, en second lieu, les choses ne vont guère mieux. Je n'ai vu apparaître, à la lecture de curriculum vitae, un peu vieillis il est vrai, aucune activité dans le domaine de l'écologie sociale des professeurs disponibles.

... L'importance de ces deux (2) premières remarques pourrait être mitigée, en troisième lieu, si le corps professoral était d'un niveau de compétence exceptionnel. Tel n'est malheureusement pas le cas. Des 17 professeurs plein temps, quatre (4) seulement ont un diplôme de troisième cycle, cinq (5) sont engagés depuis plus ou moins longtemps dans des études de troisième cycle, sept (7) ont le deuxième cycle, et un (1) le premier cycle. J'ai recensé en tout et pour tout une dizaine de publications scientifiques dans l'ensemble. Les ressources humaines à temps partiel ajoutent à cela un (1) premier cycle, trois (3) deuxième cycles et deux (2) troisièmes cycles non complétés, de même que quelques publications."

Avant d'en terminer avec cette évaluation d'opportunité telle que réalisée par les experts, il convient d'attirer l'attention sur la remarque de l'un d'entre eux à propos de l'imprécision qui se dégage à la lecture du chapitre X (Ressources physiques) du dossier de programme:

> "... l'estimation des besoins nouveaux d'infrastructures pour ce programme n'apparaît pas très soigneuse. Dans le cas de la bibliothèque et de l'audio-visuel, on estime des coûts sans préciser comment on est arrivé à déterminer les nouveaux besoins qui entraîneront ces coûts. Dans le cas de l'informatique, on peut douter que la présence de nombreux étudiants que l'on veut former au traitement des données n'entraîne aucune nouvelle dépense, sauf si les services en question ont pour le moment une large capacité excédentaire, ce qui n'est nulle part démontré."

1.3.3 Conclusions

Après étude du dossier, les membres du Comité des programmes étaient parvenus aux mêmes conclusions générales auxquelles en étaient arrivés les experts et qui viennent d'être résumées aux points 3.1 et 3.2.

En premier lieu, le Comité des programmes estimait donc que l'UQAH a accompli un excellent effort de réflexion en élaborant ce programme général en sciences sociales de préférence à un programme professionnel traditionnel. Cette initiative constitue une réponse intelligente aux questions que pouvait se poser le

Conseil des universités dans son avis no 80.5 sur l'octroi des lettres patentes au CEUOQ:

> "Toutefois le Conseil, au cours de sa visite, s'est interrogé sur le caractère presqu'exclusivement professionnel de ces programmes, sur la faiblesse du développement des disciplines de base permettant l'intégration de la programmation, sur le cloisonnement des diverses activités..." (section 5.2, 1er paragraphe).

En second lieu, il était bien conscient des faiblesses du projet soumis par l'UQAH:

- l'équipe professorale actuelle, en autant que l'on puisse juger d'après les curriculum vitae annexés au dossier de programme, ne présente pas les caractéristiques requises: peu de diplômés du 3e cycle, insuffisance des activités de recherche, adéquation imparfaite entre les spécialités représentées et les objectifs du programme, en particulier pour les activités relevant de l'écologie sociale;

- le chapitre X "Ressources physiques" (complété par l'annexe III "Evaluation des coûts") ne donne que très peu de précisions sur les ressources de la bibliothèque de l'UQAH, que ce soit sur le plan de celles qui sont déjà disponibles ou sur le plan de celles qui sont prévues dans la perspective de l'implantation du programme; en outre, le nombre de nouveaux périodiques (5) auxquels un abonnement est prévu apparaît insuffisant compte tenu du caractère spécifique du programme;

- le chapitre III "Insertion du programme dans le système universitaire" laisse délibérément de côté la programmation universitaire qui se donne du côté ontarien de l'agglomération Ottawa-Hull.

Cependant, à la lumière des informations supplémentaires recueillies par leur sous-comité visiteur qui s'est rendu à l'UQAH le 15 avril 1983 pour procéder à la pré-évaluation du projet, les membres du Comité des programmes ont estimé pouvoir prendre les positions suivantes en ce qui concerne les trois (3) faiblesses dont il vient d'être question:

- à propos de la non adéquation entre les qualifications professorales et les objectifs poursuivis par le programme: l'équipe professorale en place ne possède encore que très peu d'expérience dans le domaine de l'écologie sociale. Cependant, élément n'apparaissant pas dans les curriculum vitae que contient le dossier, certains professeurs ont déjà entrepris un processus de perfectionnement en ce sens. De plus, le dossier de présentation du projet de programme prévoit l'engagement de cinq (5) ou six (6) professeurs supplémentaires à temps complet, dont deux (2) spécialisés en écologie sociale, à raison de deux (2) pour chacune des trois (3) premières années de fonctionnement;

- à propos du caractère peu complet et trop conservateur des informations contenues au chapitre X du dossier de programme au sujet des ressources actuelles et prévues (dans le cadre de l'implantation éventuelle du programme) de la bibliothèque: grâce à un système d'ententes bien au point avec des bibliothèques importantes de l'agglomération d'Ottawa, l'UQAH pourrait pallier l'inconvénient présenté par le manque de livres; cependant ce système ne permettrait pas de trouver un remède au manque

évident de périodiques, lacune particulièrement grave dans le cas d'un programme se proposant de couvrir les sciences sociales et, qui plus est, privilégiant nettement une approche en plein développement: l'écologie sociale;

- à propos de la non prise en considération par le dossier de la programmation ontarienne existant en sciences sociales: elle ne porte pas trop à conséquence puisque le B.A. général en Sciences sociales offert par l'Université d'Ottawa ne possède pas la même orientation que le programme envisagé par l'UQAH. En effet, il consiste davantage en un simple cumul de crédits en sciences sociales qu'en un programme bien organisé autour d'un axe intégrateur comme l'est celui de l'UQAH.

Par conséquent, les membres du Comité des programmes estiment que le projet présenté par l'Université du Québec à Hull mérite une recommandation favorable. Toutefois, ils jugent que, compte tenu des risques que présenterait cette implantation, il serait plus prudent de demander à l'Université du Québec à Hull de transmettre:

1. Avant l'implantation du programme, un rapport faisant état, de manière satisfaisante, des éléments suivants:

- des assurances et des précisions sur le renforcement de l'équipe professorale prévue, notamment par l'engagement de professeurs supplémentaires et par le perfectionnement des professeurs en place;

- des précisions sur les moyens que compte mettre en oeuvre l'UQAH pour améliorer les ressources de la bibliothèque, de manière à répondre aux besoins du nouveau programme.

2. Trois (3) ans après l'implantation, un rapport d'évolution.

1.4 Recommandation

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec à Hull, en octobre 1982, d'un projet de nouveau programme de baccalauréat en sciences sociales, pour implantation éventuelle en septembre 1983;

CONSIDERANT que la démarche accomplie par l'UQAH en élaborant un programme général en sciences sociales, de préférence à un programme professionnel traditionnel, constitue une réponse adéquate aux questions que se posait en ce sens le Conseil des universités dans son avis 80.5 sur l'octroi des lettres patentes au CEUOQ;

CONSIDERANT le bon niveau de cohésion des différentes activités du programme assuré par l'axe intégrateur de l'écologie sociale;

CONSIDERANT l'intérêt présenté par l'orientation de l'écologie sociale privilégiée par le programme, tel que reconnu par plusieurs experts;

CONSIDERANT le caractère encore incomplet de l'équipe professorale, notamment en ce qui concerne l'écologie sociale;

CONSIDERANT la faiblesse des ressources de la bibliothèque, en particulier du côté des volumes et des périodiques;

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

(d'autoriser l'Université du Québec à Hull à
(implanter le programme de baccalauréat en

(sciences sociales,
(- sous réserve de transmettre, avant
(l'implantation du programme, au Comité
(des programmes, un rapport faisant état,
(de manière satisfaisante, des éléments
(suivants:
(• des assurances et des précisions
(sur le renforcement de l'équipe profes-
(sorale prévue, notamment par l'engage-
(ment de professeurs supplémentaires et
(par le perfectionnement des professeurs
(en place;
(• des précisions sur les moyens que
(compte mettre en oeuvre l'UQAH pour amé-
(liorer les ressources de la bibliothèque,
(de manière à répondre aux besoins du
(nouveau programme.
(- à condition de transmettre, à la
(satisfaction du Comité des programmes,
(un rapport d'évolution après trois (3)
(ans de fonctionnement du programme.

Cette recommandation a été adoptée à l'unanimité lors de la 147e séance du Conseil des universités, tenue les 16 et 17 juin 1983.

2. Avis du Conseil des universités au ministre de l'Education sur l'opportunité d'implanter à l'Université du Québec à Trois-Rivières un projet de baccalauréat en génie mécanique manufacturier

2.1 Identification du programme

2.1.1 Nom du programme

Baccalauréat en génie mécanique manufacturier.

2.1.2 Appellation et abréviation du grade

Baccalauréat en ingénierie (B. Ing.).

2.1.3 Nom de l'établissement

Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.).

2.2 Description de la situation

L'Université du Québec à Trois-Rivières, qui offre déjà depuis une dizaine d'années un programme de baccalauréat en génie électrique et un autre en génie industriel, a soumis au Comité des programmes, en septembre 1982, un projet de nouveau programme de baccalauréat en génie mécanique manufacturier en vue de son implantation éventuelle en septembre 1983.

2.3 Evaluation du programme

2.3.1 Evaluation de qualité

Tous les experts consultés par l'Université du Québec ont été unanimes à reconnaître la qualité du programme soumis à leur évaluation. Laissons-leur la parole:

- "Le programme dans son ensemble présente un équilibre satisfaisant entre les sciences de base de l'ingénierie, les mathématiques et les cours de génie mécanique manufacturier. Il comporte les ingrédients essentiels à la formation d'un ingénieur destiné à oeuvrer dans le domaine de la fabrication mécanique."

- "The program as outlined in the report dated May 1982 is very well conceived and puts great emphasis on all aspects of manufacturing engineering."

- "Le projet de programme de baccalauréat en génie mécanique manufacturier à l'UQTR, tel que présenté dans le document, a clairement montré l'importance d'introduire, au Québec, un enseignement spécialisé dirigé vers l'industrie manufacturière. Un programme d'enseignement a été présenté qui, dans l'ensemble, semble satisfaisant..."

Les experts ont donc exprimé un avis favorable sur la structure et le contenu du programme; le troisième s'est également prononcé de manière positive sur l'opportunité de l'implantation d'un programme de ce type.

Il est vrai que tous ces experts ont aussi émis quelques critiques à l'endroit de certains des cours. Cependant, dans la majorité des cas ces remarques ne concernaient pas le même cours d'un expert à l'autre. Le Conseil des études de l'Université du Québec n'a d'ailleurs pas jugé nécessaire de tenir compte de ces critiques dans sa résolution C-118-1041 ayant adopté le programme.

2.3.2 Evaluation d'opportunité

La majorité des experts auxquels s'était adressé le Comité des programmes se sont déclarés favorables à l'opportunité de l'implantation du programme. A titre d'illustration, voici ce que deux (2) d'entre eux ont écrit sur le sujet:

- "Le développement du domaine analysé est en pleine expansion surtout dans les entreprises axées sur l'innovation technologique dans le processus de production...

Le programme, selon sa spécificité et ses caractéristiques actuelles, est innovateur dans le milieu universitaire et ne semble pas reproduire les services offerts par d'autres universités québécoises...

Enfin, la qualité et l'expérience du corps professoral et le contenu du programme inspirent confiance, et le coût de la réalisation de ce dernier paraît raisonnable."

- "Les facultés des sciences ne sont pas de celles qui souffrent de surpeuplement. Le fait que ce programme sera donné à Trois-Rivières et qu'il innove en mettant l'accent sur les systèmes manufacturiers plutôt que sur l'analyse et la conception ne vient pas en concurrence avec d'autres et devient, en quelque sorte, un complément à la création toute récente du ministère de la Science et de la Technologie. Son implantation dans les plus brefs délais serait sans doute très opportune."

Parmi les nombreux arguments avancés par ces experts pour préconiser l'implantation du baccalauréat mis au point par l'UQTR, il convient d'en retenir un: l'existence des deux (2) programmes de premier cycle en génie électrique et en génie industriel déjà offerts constitue une base solide, étant donné les liens naturels qui existeront entre ces deux (2) programmes et celui qui est envisagé. Voici en quels termes s'est exprimé l'expert ayant fait ce raisonnement:

"Il ne fait aucun doute que de construire sur ses forces est la façon de procéder et à partir d'un programme de génie industriel et d'un programme de génie électrique tout autre programme se situant dans le monde industriel est certainement la voie à suivre...

> Le génie industriel et le génie électrique sont deux bons programmes de base pour ouvrir la voie vers le domaine manufacturier..."

Un autre expert a émis un avis plus nuancé. Après avoir reconnu la nécessité pour le Québec de se doter d'un programme de baccalauréat en génie mécanique manufacturier:

> "Le besoin d'un tel programme s'appuie sur une analyse de la situation de l'industrie manufacturière canadienne et québécoise qui nous paraît très juste. Il répond en quelque sorte à une demande de l'industrie manufacturière hautement spécialisée... Nous sommes donc parfaitement d'accord sur le besoin d'un programme de génie destiné à répondre à cette demande."

il a émis un doute sur le bien fondé de son implantation à Trois-Rivières, étant donné que "la masse des industries de haute technologie se trouve dans la région de Montréal et que le bassin des futurs étudiants s'y trouve également."

Ce jugement se rapproche de celui formulé par l'un des experts consultés sur la qualité. Le même expert s'est demandé en outre si la présence sur un même campus d'un programme en génie industriel et d'un autre en génie mécanique manufacturier ne pourrait pas s'avérer néfaste pour le premier:

> "La présence du programme de génie industriel

est sans doute un atout, puisque plusieurs des cours projetés s'y trouvent déjà; on peut se demander cependant si ce dernier programme saura survivre à la compétition d'un autre sans doute plus attrayant par son contexte de haute technologie. Peut-on envisager, par exemple, de transformer le programme de génie industriel en génie mécanique manufacturier?"

Enfin, un dernier expert s'est prononcé contre l'implantation du programme en avançant "qu'il pourrait y avoir dédoublement des efforts ou affablissement des cours dispensés actuellement dans les autres universités". Mais, en toute impartialité il faut reconnaître que son avis, extrêmement laconique, ne s'appuie sur aucune démonstration.

2.3.3 Conclusions

La presque totalité des experts se sont ainsi dits favorables à l'implantation du programme, à cause de la qualité du programme lui-même notamment dans sa structure et son contenu, de la grande utilité qu'il présentrait pour l'économie québécoise car il s'inscrit en plein dans la ligne du virage technologique et de l'absence d'une programmation semblable dans le reste du réseau universitaire du Québec.

En ce qui concerne les interrogations de deux (2) experts sur la pertinence de la localisation du baccalauréat en génie mécanique manufacturier à Trois-Rivières plutôt qu'à Montréal, les membres du Comité des programmes ont été bien impressionnés par les arguments avancés par les professeurs appelés à oeuvrer dans ce programme lors de leur rencontre avec le sous-comité chargé de la pré-évaluation du programme le 19 avril 1983:

- l'UQTR et son département de génie possèdent l'atout du dynamisme étant donné leur caractère récent; il serait peut-être plus difficile de vouloir implanter un programme n'ayant pas encore son équivalent au Québec dans un établissement plus ancien, à l'administration plus lourde et aux traditions plus contraignantes;

- les coûts d'implantation seraient certainement moins élevés à l'UQTR que dans un autre établissement universitaire du réseau québécois, parce que:

  - l'UQTR fera l'acquisition d'ici environ deux mois d'un robot plus sophistiqué que ceux qui existent actuellement dans les autres universités et elle est en train d'organiser un laboratoire en conséquence;

  - l'UQTR possède déjà les locaux additionnels requis, contrairement à d'autres institutions pour lesquelles le manque de place constitue un réel problème.

A la même occasion, les professeurs, à qui l'on demandait s'ils ne craignaient que l'ouverture du nouveau programme entraîne une baisse de clientèle dans le programme déjà existant en génie industriel, firent valoir des arguments qui ont pu apporter des éléments de réponse satisfaisants à la réserve exprimée en ce sens par l'un des experts:

- le département de génie de l'UQTR perd plusieurs étudiants chaque année du fait de l'absence d'un programme en génie mécanique;

- le nouveau programme en génie mécanique devrait recruter une clientèle extérieure à la région de Trois-Rivières

à cause de sa coloration unique au Québec: l'aspect manufacturier.

Les membres du Comité des programmes ont été favorablement influencés par le projet de l'UQTR pour un certain nombre d'autres raisons qui seront exposées dans les lignes suivantes.

En premier lieu, le rythme de progression des inscriptions dans le cadre des baccalauréats en génie industriel et en génie électrique sur lesquels s'appuiera le nouveau programme est très encourageant et laisse prévoir une évolution correspondante du taux de diplômation, à court et à moyen terme:

Inscriptions d'automne à temps complet et à temps partiel	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82
Bac. génie industriel	75	91	119	179	214
Bac. génie électrique	91	120	128	172	206

Nombre de diplômés	1977	1978	1979	1980	1981
Bac. génie industriel	16	19	19	20	28
Bac. génie électrique	17	18	17	16	18

En second lieu, le BCA (Bureau canadien d'agrément des programmes de génie) a reconnu sans équivoque la qualité de ces deux (2) programmes puisqu'il vient de les agréer pour une période de cinq (5) ans.

En dernier lieu, l'avis d'opportunité demandé par le

Comité des programmes au Comité directeur responsable de l'Opération sectorielle en génie, entreprise en 1982-83 par le Conseil des universités, a été positif à l'endroit de ce projet de l'UQTR:

> "L'avis sur l'opportunité du programme en génie mécanique manufacturier est rendu, par les membres présents, comme suit: considérant que le génie mécanique est une des orientations suscitant le plus d'attraction actuellement, qu'il y a saturation au niveau des inscriptions dans ce programme dans les autres universités et que l'UQTR s'oriente vers le développement d'un enseignement relié à un secteur de pointe, la robotique, le Comité recommande que le programme soit approuvé."

On comprendra donc, en vertu de ce qui précède, que les membres du Comité des programmes, après étude du dossier, examen des expertises de qualité et d'opportunité et prise en compte de l'avis exprimé par le Comité directeur de l'Opération sectorielle en génie, aient convenu de se prononcer favorablement sur l'opportunité de l'implantation du programme.

2.4 Recommandation

ATTENDU la présentation d'un projet de nouveau programme de baccalauréat en génie mécanique manufacturier par l'Université du Québec à Trois-Rivières, en septembre 1982, pour implantation éventuelle en septembre 1983;

CONSIDERANT l'absence d'un programme en génie mécanique manufacturier parmi les baccalauréats en génie actuellement offerts dans le réseau universitaire québécois;

CONSIDERANT la correspondance de ce programme avec l'axe "industrie et travail" reconnu à l'UQTR par le Conseil des universités en 1976;

CONSIDERANT la cohérence de la programmation institutionnelle de l'UQTR qui propose un nouveau programme s'appuyant sur ses programmes de baccalauréat en génie industriel et en génie électrique;

CONSIDERANT la solidité des assises de l'UQTR dans deux (2) grandes spécialités du génie, reconnue par le Bureau canadien d'agrément en génie (BCA) qui vient d'agréer pour cinq (5) ans ses deux (2) programmes actuels de baccalauréat en génie;

CONSIDERANT l'importance de faciliter aux diplômés du cégep professionnel l'accès aux programmes universitaires dans leur champ de spécialisation.

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

(d'autoriser l'Université du Québec à
(Trois-Rivières à implanter un programme
(de baccalauréat en génie mécanique manu-
(facturier en septembre 1983, sous réserve
(qu'elle produise d'ici un an un rapport

(faisant état, à la satisfaction du Comité
(des programmes, des conditions particu-
(lières d'admission dont elle entend faire
(bénéficier les titulaires d'un DEC profes-
(sionnel dans les techniques directement
(reliées au génie mécanique manufacturier.

Cette recommandation a été adoptée lors de la 147e séance du Conseil des universités tenue les 16 et 17 juin 1983.